DOC. 25

STUDIO LEGALE

avv. Patrizio Bernini
avv. M. Giovanna Cattaneo
avv. Rita Duzioni
avv. Fulvio Vitali
avv. Francesca Maria Longhi
avv. Alessandro Magni

avv. Francesca Maria Longhi

Bergamo, 9 settembre 2003

Pour Monsieur
Procureur Général du Roi
Cour d'Appel
Avenue de Tanger
62000 Nador
Maroc

Lettre recomandée avec accusé de réception

Objet: Britel Abou El Kassim

On inclut ci-joint missive à signature de ma assistée Madame Anna Lucia Pighizzini, femme du citoyen marocain Britel Abou El Kassim.

Veuillez correspondre de toute urgence à ce propos directement avec mon cabinet.

Agréez nos salutations distinguées.

avv. Francesca Maria Longhi

all.: c.s.

24122 Bergamo – Passaggio Don A. Seghezzi n. 5 – TEL. 035.21.51.63. – 23.30.72 FAX 035.21.20.55

5IT

Mittente Pr. Leg. F.M. Longhi

Destinatario Procureur Gen

Destinazione Nador Marocco

Servizi accessori richiesti ☒ Espresso ☐ Via Aerea ☒ A.R.

Tasse L. 3,35

Mod. 22 RR

RR 8172 3045 5 IT

Bureau de dépôt - Ufficio di impostazione - Date - Data

Destinataire de l'envoi - Destinatario dell'invio

Procureur Général du Roi - Cour d'Appel
Avenue de Tanger
62000 Nador - Maroc

Nature de l'envoi - Natura dell'invio

☐ Prioritaire - Prioritario / Lettre - Lettera
☐ Non prioritaire - Non prioritario / Imprimé - Stampa
☐ Colis / Pacco
☒ Recommandé / Raccomandato
☐ Livraison attestée / Consegna attestata
☐ Valeur déclarée / Valore dichiarato
N° de l'envoi / N° dell'invio 3045
☐ Mandat ordinaire / Vaglia ordinario
☐ Chèque d'assignation / Assegno di assegnazione
☐ Mandat de versement / Vaglia di versamento
☐ Mandat de versement / Vaglia di versamento

A compléter à destination - Da completare a destinazione

L'envoi mentionné ci-dessus a été dûment - L'invio sopra indicato è stato debitamente
☐ remis - rimesso ☐ payé - pagato ☐ inscrit en CPP - accreditato sul CCP

Date et signature - Data e firma

Tip. S. RAPPOLLA s.r.l. - NAPOLI - (3000000) - Ed. 03/2000

A remplir par l'expéditeur
Da riempire dal mittente

Nom ou raison sociale - Nome o ragione sociale
STUDIO LEGALE
AW. FRANCESCA M. LONGHI
Pass. Don Seghezzi, 5 - 24128 BERGAMO
Localité et pays - Telefono 035/219483 - Fax 035/212055

Rue et n° - Via
Localité et pays - Telefono 035/219483 - Fax 035/212055

Prioritaire / Prioritario
Par avion / Per via aerea

Renvoyer à / Rinviare a

Nom ou raison sociale - Nome o ragione sociale

Rue et n° - Via
Localité et pays - Telefono 035/219483 - Fax 035/212055

Au Monsieur
Procureur Général du Roi
Cour d'Appel
Avenue de Tanger
62000 NADOR
MAROCCO
fax 00212 (0)56 606676

Lettre recomandée avec accusé de réception

بسم الله الرحمن الرحيم

Monsieur,

j'ai l'honneur de déposer chez Vous la présente plainte, concernant mon mari. Je Vous écris de l'Italie e je Vous demande la gentilesse de me répondre.

Après avoir lu, Vous comprenez bien mon souci et ce de la famille de mon mari: nous avons besoin d'une réponse claire, qui nous explique ce qui s'est passé.

Les dernières nouvelles de mon mari viennent de Nador, et je pense che Vous pouvez nous dire la vérité.

Je sais bien que ce moment est très grave pour le Maroc et que Vous avez beaucoup d'obligation, mais j'ai de bonnes raisons de craindre pour la vie de mon mari, comme Vous pouvez voir de ma plainte.

Je Vous remercie d'avance du temps et de l'intérêt que Vous donnez à ce problème et de ce que Vous allez à faire. Dans l'attente de Vôtre reponse, veuillez agrêer mes salutation.

Anna Lucia Pighizzini

PLAINTE

Je m'appelle Anna Lucia Pighizzini, musulmane italienne, mariée avec un citoyen marocain, nationalisé italien.

Mon mari, qui s'appelle ABOU ELKASSIM BRITEL, carte nationale C258779, né à Casablanca le 18.04.1967, a disparu alors que il était en voyage pour revenir chez lui en Italie, le jour 16 mai 2003. Il avait des papiers réguliers: sa carte nationale et le "foglio di via" N° 8/2003 délivré par l'Ambassade d'Italie à Rabat le jour 12.05.2003, valable jusq'au 24.05.03 (ci-jointes les photocopies de ceux-ci). Le "foglio di via" est valable comme passeport.

Il avait l'intention de passer la frontière a Nador et de poursuivre pour l'Italie. Le jour 19.05.2003 sur le quotidien *"Al-Ahdath al-Magrebia"* dans l'article (ci-joint dans la version Internet) on dit que "à Nador, aux premières heures de l'après-midi de vendredi 16.5, avant les attentats de Casablanca, la police a arrêté Britel Abou ElKassim, qui était en train de lasser le Maroc par la frontière de Bab Melilla pour aller en Italie où il travaille comme salarié". On écrit aussi sa date de naissance et qu'il était recherché par la police comme personne qui pourrait avoir eu des rapports avec Al-Qaeda. Cette dernière information est évidemment une fausse information: mon mari a été laissé le jour 11.02.03 par la DST, après avoir subi une détention arbitraire et très longue (25.05.02-11.02.03) à Témara, rien contre lui, il n'était pas en état d'accusation, ni avait subi aucun procès!

La DST n'a pas donné a mon mari ses papiers, quand elle l'a laissé le 11.02.03, pour cela il est allé à l'Ambassade d'Italie à Rabat, pour obtenir un papier qui lui permet de voyager pour retourner en Italie, ce papier est le "foglio di via" N° 8/2003 qu'il avait quand il été arrêté à la frontière. A l'Ambassade mon mari a expliqué son problème pour sensibiliser les autorités sur le fait d'être resté en isolement cellulaire à Témara sans que personne de la famille savait qu'il était là et sans aucune inculpation.

Je suis arrivée de l'Italie au Maroc tout de suite pour l'aider: sa santé physique et mentale était très mauvaise, il était très faible. J'ai fait deux voyages, la première fois de 26.02.03 à 16.03.03, la deuxième fois de 06.04.03 à 04.06.03, en laissant mon travail et prenant des congés pour rester avec mon mari dans la maison de sa famille a Kenitra et pour avoir soin de lui.

Dans ce difficile moment, j'ai vu que la DST exercait une lourde pression sur lui afin qu'il laisse illegalment le territoire Marocain: mon mari n'a pas voulu le faire, il désirait seulement reprendre sa vie normale en Italie.

J'ai rassemblée des informations et je suis desolée de Vous dire que dans un Pays comme le Maroc il y a encore répression, disparitions, détention arbitraire, torture et la mort de prisonniers et un lieu comme Témara! Je crains pour mon mari.

Le jour 27.05.03 je suis allée chez le Ministère de la Justice, je désirait rencontrer Monsieur Mohamed Bouzoubaâ, pour avoir des nouvelles de mon mari, parce que les mass média n'ont plus donné ses nouvelles. Le jour 28.05.03 j'ai vu le Chef du Cabinet du Ministre, qui m'a pris un rendez-vous avec le Procureur Général de Casablanca.

Le jour 29.05.2003 j'ai bien expliqué toute l'affaire a Monsieur Bennani, 1^ Représentant du Procureur Général, qui a été chargé par le Procureur Général même de suivre la question, et la première reponse qu'ils m'ont donnée est que **mon mari n'est pas un détenu**. Alors j'ai insistée sur l'histoire de mon mari, je suis sûre qu'il se trouve chez la DST et je crains pour sa vie, je sais très bien qu'il n'a plus rien à dire, il a été interrogè plusieurs fois et donc il a supporté de toutes les coleures! Pourquoi le Royaume du Maroc ne le laisse en liberté pour rejoindre l'Italie, après avoir contrôler l'authenticitè des ses papiers et qu'il n'a pas des accusations?

Alors Monsieur Bennani a parlè encore une autre fois avec Monsieur Abdullah Aloui Balghithi Procureur Général de Casablanca, et il m'a demandée d'écrire une plainte concernant ce problème, que j'ai deposée le jour même chez le bureau du Procureur Général avec le numéro d'enregistrement 791/2003. Cette plainte avait le but d'ouvrir une enquête officielle sur la disparition de mon mari, confiée au "Wali" de la Sûreté. Jusqu'ici il n'y a aucune reponse.

Le jour 05.06.2003 *"Al-Ahdath al-Magrebia"* (ci-joint dans la version Internet) rappelle la nouvelle à propos de mon mari, mais rien de nouveau!

Le but de cette plainte est connaître la sort de mon mari et demander de lui rendre sa liberté. Il ne peut pas supporté encore: il s'agit de la deuxième arbitraire detention et d'un grave malentendu!

Les autorités ne m'ont pas informée, ni sa famille sait rien de lui. Pour moi est très difficile comprendre la conduite de Royaume de Maroc dans cette affaire délicate et j'espére une solution et que justice soit fait au plus tôt.

Pour Allâh (SWT) je jure que celle-ci est toute la vérité.

J'autorise ma belle-soeur BRITEL KHADIJA à suivre l'affaire pour moi. Mes respects.

Bergamo, 30 juin 2003

Adresse en Italie:

PIGHIZZINI ANNA LUCIA
VIA PALAZZOLO, 23 M
24122 BERGAMO
ITALIE

Adresse au Maroc:

BRITEL KHADIJA
343 HADJMANSOUR
LOT. FOUARAT – SEC. "C"
14000 KENITRA
tel. 068-932669

Sélection d'articles

Recherche de **Britel**

2 texte(s) trouvé(s)

AL-AHDATH AL-MAGHRIBIA - JUSTICE - RP des quotidiens 05/06/2003

Un membre du groupe Al-Hijra Wat-Takfir de Nador déféré devant le tribunal militaire.

Brahim L'allali a été présenté lundi devant le tribunal militaire de Rabat pour détention illégale d'arme à feu. Mohammed L'allali et Mohammadi Achhoub, membres du même groupe, ont été déférés devant le tribunal de Nador pour détention illégale d'armes blanches, tandis que leurs femmes, avec lesquelles ils n'ont pas établi de contrat de mariage officiel et dont les enfants ne sont pas déclarés à l'état civil, sont poursuivies pour débauche. () Rappelons que le 16 mai, la Sûreté de Bab Melilla avait arrêté Britel Belqassem, qui s'apprêtait à rejoindre l'Italie, et dont le nom avait été cité au cours de l'enquête sur certains détenus de Guantanamo. ()

AL-AHDATH AL-MAGHRIBIA - JUSTICE - RP des quotidiens 19/05/2003

Une brigade spéciale a enquêté avant-hier sur des extrémistes dans la commune de Sidi Moumen.

() Certaines sources ont démenti la présence d'un étranger parmi les terroristes, tout en indiquant que la Sûreté de Casablanca poursuivait son enquête sur 2 Egyptiens et un Saoudien. () Quelques heures avant les attentats, Britel Belqassem a été arrêté alors qu'il tentait de quitter le territoire par Melilla pour se rendre en Italie, où il travaille. () Selon des sources informées, il serait en relation avec Al-Qaïda et son nom avait été mentionné par des détenus de Guantanamo. Pour sa part, la Sûreté de Tanger poursuit son enquête sur 2 ressortissants français, l'un d'origine afghane et l'autre d'origine tunisienne, soupçonnés d'avoir un rapport avec les attentats de Casablanca. Ils ont été arrêtés samedi alors qu'ils tentaient de s'embarquer à Tanger. Ils étaient arrivés au Maroc il y a environ une semaine, par l'aéroport de Casablanca. La nuit des attentats, l'un se trouvait à Casablanca et l'autre à Tanger. ()

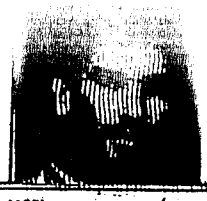

ABOU ELKASSIM

NOM BRITEL

DATE DE NAISSANCE 18.04.1967

PROFESSION SALARIE

DOMICILE VIA ZANICA NO 53/C
BERGAMO ITALIE IM
99059

VALABLE DU 12.08.1998 AU 11.08.2008

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SURETE NATIONALE

SIGNE : *HAFID BENHACHEM*

المملكة المغربية

بطاقة التعريف الوطنية

رقم

C 258779

المملكة المغربية

30 درهما

بطاقة التعريف الوطنية

الاسم الشخصي ابو القاسم

الاسم العائلي بريطل

تاريخ الازدياد

1967.04.18

المهنة

اجير

العنوان

ايطاليا

99059

يمتد العمل بهذه البطاقة

من تاريخ 1998.08.12 الى 2008.08.11

المدير العام للامن الوطني

الامضاء : حفيظ بنهاشم

وزارة الداخلية

الادارة العامة

للأمن الوطني

AMBASCIATA D'ITALIA

RABAT

DOCUMENTO DI VIAGGIO N° 8/2003

valido fino al 24/05/2003

Cognome e Nome : BRITEL ABOU ELKASSIM

Luogo e data di nascita : CASABLANCA (MAROCCO) il 18/04/67

Residente in : VIA DON L. PALAZZOLO 23

Città : BERGAMO (BG)

Statura : 175 cm

Colore occhi : NERO

Firma del titolare

Il presente documento è rilasciato per patito ~~FURTO~~/SMARRIMENTO/~~SCADENZA~~ del PASSAPORTO/CARTA ~~D'IDENTITA'~~/ALTRO ~~DOCUMENTO~~ DI VIAGGIO alla persona sopraindicata, con validità ~~di~~ passaporto solo per i Paesi di necessario transito per il rientro in Italia.

TO WHOM IT MAY CONCERN

This is to certify that the above mentioned Italian citizen, holder of present Travel Document issued by this office in replacement of his previous travel document, which has been declared lost/~~stolen~~/~~expired~~, is an Italian national who is returning to Italy.

Timbro

Il funzionario incaricato

Il Primo Segretario

Stefano RAVAGLIOLI

RABAT, 12/05/03